

Bulletin CFSS n°2023B09

21 avril 2023

Rédaction : Soazik Klein

soazik.klein@ffbs.fr

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents sur le site fédéral : <https://ffbs.fr/commission-scorage-statistiques/>

1. RAPPEL

Comme écrit dans chaque bulletin depuis ce début de saison dans le paragraphe « De la responsabilité ou non du scoreur... », le comptage des lancers des 18U en championnat seniors n'est pas du ressort du scoreur. Il n'a pas non plus à vérifier que ce comptage est réalisé.

C'est au manager de l'équipe de faire ce comptage ou de désigner une personne pour le faire.

A l'issue du match (car c'est une feuille de comptage par match et non par journée), les managers des 2 équipes signent cette feuille et la remettent au scoreur pour envoi à la CFS.

2. SCOREURS !

Merci aux responsables (président, référent scorage du club, ...) de transmettre à la CFSS (cfss@ffb.fr) et à Jean-Noé Manhes, membre de la CFSS (jeannoe.manhes@ffbs.fr) au plus tard le mardi soir le nom du (ou des) scoreur(s) officiant le week-end suivant.

3. RENCONTRES DU WEEK-END

Baseball D1

La statisticienne de ce championnat est Delphine Bérard.

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
Metz – Sénart	D1B09	23/04/23	12h	Carole FAGNONI
Metz – Sénart	D1B10	23/04/23	15h	

Baseball D2

La statisticienne de ce championnat est Soazik Klein.

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
Ronchin – Valenciennes	D2A103	23/04/23	11h	Marjorie LANNOY
Ronchin – Valenciennes	D2A104	23/04/23	14h	

Softball D1 Masculin

La statisticienne de ce championnat est Delphine Bérard.

A Montpellier

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
Montpellier – Clapiers	23D1M25	22/04/23	12h	Ludivine BURBA
Clapiers – Saint Raphael	23D1M26	22/04/23	14h	
Saint Raphael – Montpellier	23D1M27	22/04/23	16h	
Saint Raphael – Clapiers	23D1M28	23/04/23	10h	
Montpellier – Saint Raphael	23D1M29	23/04/23	12h	
Clapiers – Montpellier	23D1M30	23/04/23	14h	

A Rouen

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
Rouen – Pessac	23D1M31	22/04/23	12h	Marine JARBEAU Sandra MASCLET
Pessac – Toulouse	23D1M32	22/04/23	14h	
Toulouse – Rouen	23D1M33	22/04/23	16h	
Toulouse – Pessac	23D1M34	23/04/23	10h	
Rouen – Toulouse	23D1M35	23/04/23	12h	
Pessac – Rouen	23D1M36	23/04/23	14h	

4. ET A VENIR
Challenge de France de Softball Masculin du 6 au 8 mai à Rouen

Du 6 au 8 mai à Rouen.

Le directeur du scorage et statisticien est Sébastien Hacout.

Les scoreurs sont Myriam Chasserieu, Julie Fouace, Marine Jarbeau et Thomas Malecot.

Le planning est disponible sur http://www.stats.ffbs.fr/2023/masculin_challenge/resultats.php

Challenge de France de Baseball

Du 18 au 21 mai à Sénart et Limeil Brévannes.

Le directeur du scorage et statisticien est Hervé Rossi.

Les scoreurs sont Julie Couton-Doulet, Julie Fouace, Lyziane Giroud, Aurélie Hansch, Soazik Klein, Jean-Noé Manhes, Mathieu Penne et Amandine Podvin.

Le planning est disponible sur <http://www.stats.ffbs.fr/2023/challenge/resultats.php>

Challenge de France de Softball Féminin

Du 27 au 29 mai à Evry-Courcouronnes.

(planning sur http://www.stats.ffbs.fr/2023/feminin_challenge/resultats.php)

La CFSS recherche toujours des scoreurs pour cette compétition.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer un mail à cfss@ffbs.fr

5. OUTIL N2F
Indemnités de scorage

Les indemnités de scorage prises en charge par la fédération le sont via l'outil N2F. Ne tardez pas à les faire après les rencontres ! Merci

Vous trouverez les montants en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/01/6f.-Montant-des-Indemnite-2023-CD-26.01.2023.pdf>

Scorage Baseball D1 :

- Paiement des indemnités de scorage par la fédération (outil N2F)
- Paiement des frais de déplacement par le club recevant

Scorage Baseball D2 :

- Paiement des indemnités de scorage et des frais de déplacement par le club recevant

Scorage Softball D1 et D2 :

- Paiement des indemnités de scorage par la fédération (outil N2F)
- Paiement des frais de déplacement par le club recevant

Mode d'emploi

Si vous ne l'avez jamais utilisé... ou si vous avez oublié, vous trouverez tout dans les documents ci-dessous :

- [Guide d'installation rapide de N2F](#)
- [Guide simplifié pour déclarant de note de frais](#)
- [Procédure pour les notes de frais avec l'outil N2F](#)

Attention : utiliser obligatoirement un ordinateur lors de votre première connexion (l'application sur les tablettes ou les téléphone est déficiente pour la création de compte et/ou la saisie de la première note de frais)

Si vous n'avez pas encore de compte, merci de me le signaler afin que celui-ci soit créé rapidement.

Intitulés des titres et des analytiques à utiliser pour l'établissement des notes de frais sur N2F :

D1 Baseball : « *Scorage D1 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Baseball (B)*
- Catégorie : *Scorage (B2114)*
- Activité : *Scorage (B21140)*
- Action : *Division 1 et Challenge de France (B21142)*

D2 Baseball : « *Scorage D2 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Baseball (B)*
- Catégorie : *Scorage (B2114)*
- Activité : *Scorage (B21140)*
- Action : *Division 2 (B21143)*

D1 Softball Féminin : « *Scorage D1 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 1 Féminin et Challenge de France (S21402)*

D1 Softball Masculin : « *Scorage D1 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 1 Masculin et Challenge de France (S21404)*

D2 Softball Féminin : « *Scorage D2 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*

- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 2 Féminin (S21403)*

D2 Softball Masculin : « *Scorage D2 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 2 Masculin (S21405)*

6. DE LA RESPONSABILITE OU NON DU SCOREUR

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Documents

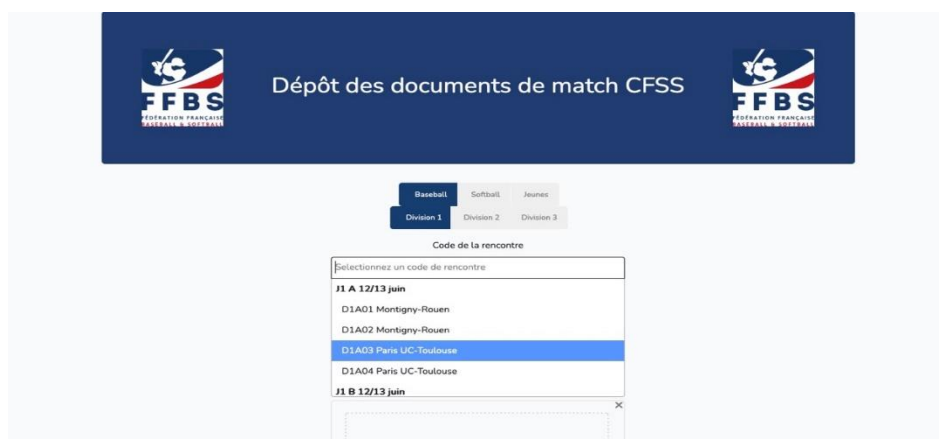
La feuille de match est sous la responsabilité de l'arbitre en chef. Cependant, pour des raisons pratiques, il est prévu que le scoreur transmette cette feuille avec l'ensemble des autres documents à la fédération, sauf si l'arbitre en chef décide de la transmettre lui-même (en cas de protêt ou d'expulsion par exemple).

7. TRANSMISSION DES DOCUMENTS

L'envoi des documents se fait **avant le lendemain midi** via le site : <http://upload.ffbs.fr>

La saisie commence par le choix de la pratique puis du championnat.

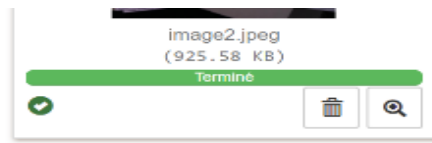
Vous pouvez alors sélectionner la rencontre en saisissant soit le nom d'une équipe, soit le code de la rencontre.



Pensez à saisir votre nom et votre email.

Vous devez ensuite transmettre les documents.

Après chaque transfert réussi, un statut sous l'image vous confirme que l'envoi est effectif.



N'hésitez pas à saisir des commentaires si besoin.

Cliquez enfin sur le bouton « envoyer » pour lancer la notification par mail à la Commission Sportive, la CFSS et le dépositaire des fichiers.

Les documents doivent être scannés en pdf ; pas de jpg...

Pour chaque rencontre, il est attendu :

- Un pdf pour la feuille de match
- Un pdf pour les comptages de lancers 18U à glisser dans la partie « Feuilles de match » ; cette feuille doit vous être remise par le manager de l'équipe ayant fait lancer des 18U : n'hésitez pas à la demander ! Bien évidemment, ceci est spécifique au baseball.
- Un pdf pour le roster d'une équipe
- Un pdf pour les 2 feuilles de scoreage

Attention à la qualité des scans et au sens des documents. Une feuille de match est en format portrait, une feuille de scoreage en format paysage. Les statisticiens vous en remercient par avance !

8. RECOURS

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf>

9. POUR FINIR

N'oubliez pas que nous sommes tous bénévoles et faisons de notre mieux...

N'hésitez pas à :

- Diffuser ce bulletin largement
- Me contacter si vous avez des questions, des remarques...

!!! BONNE SAISON A TOUS !!!